

UNE SOLUTION INNOVANTE POUR UNE MEILLEURE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Afin d'accompagner ses clients dans la maîtrise des dépenses d'énergie, EDF propose des Réseaux pour la Performance Énergétique (RPE).

Ces clubs de partage d'expériences réunissent collectivités et/ou entreprises, basées sur un même territoire, autour d'une volonté commune : réduire leur facture énergétique et leurs émissions de CO₂.

Des objectifs communs d'économies d'énergie

Lors des réunions de réseau, les membres échangent sur leurs préoccupations énergétiques, leurs bonnes pratiques et les solutions à mettre en œuvre. Chacun peut profiter des actions réussies.

Un expert EDF établit, par ailleurs, un pré-diagnostic du potentiel d'économies d'énergie et détermine les actions prioritaires. Il préconise des solutions en estimant leur temps de retour sur investissement. La somme des gains attendus en économie, en kWh et en tonnes de CO₂ par chacun des membres, devient alors l'objectif du réseau. Des formations spécifiques sont aussi proposées sur des thématiques choisies par les membres : éclairage, réglementation thermique, énergies renouvelables etc.

Un dispositif prometteur pour l'efficacité énergétique

Déjà développés dans plusieurs régions, les Réseaux pour la Performance Énergétique ont fait leurs preuves. Ainsi, à Dijon, le RPE Bourgogne a économisé 10 millions de kWh et baissé de 7 % ses émissions de CO₂, soit plus de 1880 tonnes de CO₂. Signe du succès du dispositif, les Réseaux pour la Performance Énergétique se sont multipliés en France : dix RPE sont actuellement en fonctionnement dans les régions de Champagne Ardenne, Basse-Normandie, Méditerranée, Aquitaine, Rhône-Alpes-Auvergne...

→ [Pour en savoir plus](#)

OUTIL D'AUTO ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE

LE CONSEIL
DU MOIS

Sur le site edfcollectivites.fr, vous pouvez évaluer la performance énergétique de votre bâtiment et simuler votre potentiel d'économies d'énergie.

Simple, gratuit et en quelques clics, l'outil d'auto-évaluation énergétique d'EDF Collectivités vous permet d'analyser la consommation en énergie de votre bâtiment tertiaire par rapport à la moyenne de votre secteur d'activité. Il vous livre le potentiel d'économies d'énergie et de réduction d'émissions de CO₂ ainsi que les pistes d'actions adaptées à votre situation. Il vous permet ainsi de mettre en place des mesures d'efficacité énergétique et bas carbone ciblées.

L'outil propose également :

- des préconisations adaptées à votre situation ;
- de recevoir la synthèse de votre simulation par mail ;
- d'être contacté par un conseiller qui commentera les résultats afin de vous proposer l'offre la mieux adaptée à votre situation. À ce jour, plus d'un millier de simulations ont été faites sur l'outil.

→ [Pour évaluer votre performance énergétique et accéder au simulateur en ligne](#)

AGENDA

2 avril à Paris – Espace Saint Martin (3^e)

Colloque AITF-Amorce, « Disparition des Tarifs réglementés... Comment les collectivités achèteront, demain, le gaz et l'électricité en offre de marché ? »

EDF participera à la table ronde de 14h : « Les collectivités locales face à l'ouverture des marchés : risques ou opportunités ? »

10 avril à Nantes

Gazelec, EDF partenaire privilégié - gold sponsor gaz - des congrès Gazelec 2014

23 - 25 avril à Grenoble

Mountain Planet 2014, salon de l'Aménagement en montagne

« C'est un choix de décentralisation, au contraire de la loi "Métropoles" qui était un texte de réorganisation territoriale. »

Alain Rousset

Président de l'Association des régions de France, à propos du projet de loi « de mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi, et de promotion de l'égalité des territoires ».

Source : Le Courrier des Maires

VERBATIM

RÉGLEMENTAIRE

TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ

Anne-Marie Escoffier, ministre déléguée à la décentralisation, a déclaré que le gouvernement avait « mesuré » que cette disposition « apportait une véritable difficulté pour les communes », puisque « 750 millions d'euros » se trouvaient transférés des collectivités vers les syndicats. En conséquence, le gouvernement est « clairement » décidé, selon Anne-Marie Escoffier, à « retravailler avec l'ensemble des élus locaux et des associations, pour réviser les conditions dans lesquelles cette taxe pourra effectivement être versée aux communes ». Ce travail devra être mené « en parfaite concertation » et être « pris en compte dans le cadre du projet de loi de finances rectificative 2014 ou du projet de loi de finances pour 2015, selon le calendrier qui sera le plus opportun ».

Source : Maire info (AMF) du 26/02/14

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS

UNE COMMUNAUTÉ DE RÉFLEXION ET D'ACTION AVEC EDF COLLECTIVITÉS

EDF Collectivités, partenaire de l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France, accompagne l'association dans ses réflexions sur les problématiques énergétiques, notamment des intercommunalités. Pascal Fortoul, président de l'ADGCF témoigne.



Pascal Fortoul
Président de l'ADGCF

L'ADGCF a publié son Manifeste en 2013, quelles sont ses grandes lignes ?

Le Manifeste est l'aboutissement d'un travail collectif qui a duré quasiment une année. L'idée était qu'il soit le résultat d'une démarche menée avec l'ensemble des directeurs généraux des intercommunalités de France, que nous avons tous sollicités qu'ils soient adhérents ou non à notre association. Nous avons voulu développer trois volets : notre vision de l'intercommunalité, notre vision du rôle de directeur général des services (DGS) d'une intercommunalité, le rôle que doit jouer à l'avenir notre association dans cette évolution de l'intercommunalité et dans celle de notre métier.

EDF Collectivités accompagne l'ADGCF dans ses réflexions sur l'énergie. Votre avis sur ce partenariat ?

Je dirai qu'EDF Collectivités, qui a anticipé il y a bien longtemps l'importance de l'intercommunalité dans la réflexion sur ces problématiques, est depuis toujours aux côtés de l'association.

Signé en janvier, le renouvellement de la convention de partenariat va permettre de poursuivre le travail commun, sur quels thèmes ?

Bon nombre de communautés ont à traiter aujourd'hui des sujets relatifs à la production d'énergie décentralisée. Le deuxième volet de la transition énergétique est la maîtrise de la demande d'énergie qui est au centre de l'action des intercommunalités en matière de logement. Avec une question en corollaire : comment faire pour éviter les situations de précarité énergétique. Demain, nous devons comprendre et peser l'impact de la loi sur la nouvelle organisation du marché de l'énergie au 1^{er} janvier 2016 sur les territoires. Sur toutes ces questions d'avenir, nos 2000 intercommunalités peuvent jouer un rôle de relais des 36 000 communes du territoire dans une communauté de réflexion et d'action avec EDF Collectivités.

→ Retrouvez l'intégralité du témoignage sur edfcollectivites.fr

« Nous souhaitons cette avancée depuis longtemps car il est devenu impossible d'agir sur la cohésion sociale et urbaine en intervenant à la seule échelle du quartier »

Daniel Delaveau

Président de l'Assemblée des communautés de France et de Rennes métropole sur la montée du rôle des intercommunalités.

Source : La Gazette des communes

VERBATIM

VITE LU

PARTICIPER AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

L'ÉNERGIE RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

« Métiers Etudes Energie », à l'initiative du collège du Carladez, d'EDF de Brommat-Sarrans et des élus de la région, permet de susciter chez les jeunes aveyronnais et cantaliens des vocations pour les métiers de l'hydroélectricité. Daniel Tarrisse, conseiller général du canton de Mur-de-Barrez (12) témoigne.



Daniel Tarrisse

Conseiller général du canton de Mur-de-Barrez (12)

Le collège du Carladez expérimente un nouveau dispositif « Métiers Études Énergie ». Quelle est l'ambition ?

Rappelons que l'Aveyron est le premier département de France en termes de production d'énergies renouvelables, avec 12 % de la production hydroélectrique et 25 % de la production photovoltaïque. Or les entreprises travaillant sur les installations hydrauliques du Lot et de la Truyère ont des difficultés à embaucher localement. Et si nous avons su, avec l'hydroélectricité, développer nos ressources naturelles, pourquoi ne pas développer aussi nos propres ressources humaines, sur notre propre territoire ? Le dispositif « Métiers Études Énergie » expérimenté au collège du Carladez situé à Mur-de-Barrez est né de cette ambition : susciter chez les jeunes du territoire, aveyronnais ou cantaliens tout proches, des vocations pour les métiers tournant autour de l'hydroélectricité.

Quel est le contenu proposé aux enfants ?

Ce dispositif a été présenté aux élèves de 6^e et 5^e à la rentrée 2013. Les enfants peuvent y adhérer quand ils le souhaitent, même en cours d'année. Il est animé par une équipe pédagogique composée de plusieurs enseignants, tous volontaires. C'est un club d'entreprises, CEM2E, qui assure le soutien logistique humain (rencontres, conférences, visites, stages...) et financier pour permettre des actions concrètes au collège et en entreprise. Le Groupe EDF, et en particulier EDF Collectivités, s'investit beaucoup dans les territoires. L'entreprise est très présente dans cette association. Notre souhait est qu'une tradition se confirme et naisse en Aveyron, à partir du collège du Carladez : celle des métiers de l'hydroélectricité, qui s'appuie sur les richesses naturelles et humaines de notre territoire.

15^{ES} ASSISES NATIONALES DE L'ÉNERGIE

EDF Collectivités était présent aux Assises Nationales de l'Énergie qui se sont déroulées à Dunkerque du 28 au 30 janvier et a valorisé son expertise en matière de ville durable (démarche d'optimisation énergétique territoriale) et de lutte contre la précarité énergétique avec un forum dédié :

- Forum EDF sur l'action collective contre la précarité énergétique avec des témoignages d'acteurs de terrain : Maryse Brimont, Directrice de l'Union Régionale PACT (Programme d'Actions et de lutte Contre les Taudis) du Nord-Pas-de-Calais, Sandrine Verstavel, Directrice du PIMMS Artois Gohelle, structure implantée à Libercourt, Arras et Lens, Marie-Hélène Foubet, Présidente du Fonds social du groupe SIA.

→ [Retrouvez toutes les actualités](#)

→ [Retrouvez l'intégralité du témoignage](#)

QUELLES SONT LES NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉ ? La mobilité électrique, les transports en commun, les véhicules individuels ou partagés, permettent non seulement de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre mais aussi les pollutions sonores et sanitaires tout en offrant un coût modéré.

EDF
ET VOUS

VITE LU

PREMIÈRE BORNE DE RECHARGE DANS LES LANDES

Le 1^{er} mars, Henri Emmanuelli, président CG 40, Xavier Soubestre maire d'Hossegor, Patrick Laclède, Maire de Capbreton, Hervé Bouyrie, Maire Messanges, et Jean-Pierre Dufau, Député des Landes, ont inauguré la première borne de recharge pour véhicules électriques dans les Landes, à Soorts Hossegor. Le Groupe EDF, à travers sa filiale Sodetrel, accompagne la commune dans l'expérimentation de ce nouveau service. Cette borne de recharge est dite « intelligente » car elle est capable de communiquer avec la voiture, de façon à distribuer l'énergie requise dans des conditions optimales de sécurité.

LIFI : LA LUMIÈRE INTELLIGENTE !

EDF Collectivités a participé au salon Urbest, dédié à l'aménagement de l'espace public et a présenté le LIFI. Grâce à cette innovation technologique française, une lumière à LED peut transmettre à distance un contenu multimédia (vidéo, son, géolocalisation...) à une tablette ou à un smartphone.

→ [Retrouvez toutes les actualités](#)

OPTIMISER L'ÉNERGIE

APPORTER LE MEILLEUR SERVICE TOUT EN MAÎTRISANT SON BUDGET

Pour Thierry Maridet, responsable d'exploitation à la Direction des Systèmes d'Informations et Industriels de la Régie des Transports de Marseille (RTM), l'optimisation d'un contrat d'énergie a été le fruit d'une réflexion commune avec EDF Collectivités.

Vous avez décidé de souscrire au service Télésuivi Courbe de Charge (TCC) d'EDF Collectivités. Pourquoi ?

Notre service a une responsabilité d'exploitant et de conduite des installations de la Régie des Transports de Marseille. La facture d'électricité de la RTM représente plus de 5,5 millions d'euros, dont 3 pour le métro. Notre mission : optimiser le fonctionnement des réseaux de transport métro et tramway et rechercher en permanence des pistes d'économies d'énergie. Avec le service TCC que nous avons adopté en mai dernier sur nos 13 contrats Tarif Vert, nous suivons en temps réel les consommations du réseau. À court terme, cela nous permet de limiter les pointes et donc d'éviter les pénalités de dépassement des puissances souscrites. À moyen terme, le fait de bien connaître et maîtriser les variations de consommations selon les différentes périodes de l'année grâce à ce nouveau service va nous permettre de négocier au plus

juste les contrats de fourniture à l'échéance. TCC, c'est l'outil grâce auquel nous irons beaucoup plus loin dans l'optimisation du réseau. La RTM s'est aussi portée candidate à l'expérimentation de ce même service TCC pour les Tarifs Jaune.

Votre avis sur le partenariat entre la RTM et EDF Collectivités ?

EDF Collectivités a élaboré toute une panoplie d'outils pour aider ses clients à mettre en place une politique d'efficacité énergétique. Ces outils sont performants et nous aident effectivement dans notre mission. Je peux vous assurer que la RTM n'y aurait pas souscrit si ce n'était pas le cas. Il y a chez nos interlocuteurs une réelle volonté d'apporter le meilleur service, de proposer la meilleure optimisation, dans un réel esprit de partenariat.

→ [Retrouvez l'intégralité du témoignage](#)



Thierry Maridet
Responsable d'exploitation à la Direction des Systèmes d'Informations et Industriels de la Régie des Transports de Marseille (RTM).

